dredi, au début de la séance, une courte déclaration.

A mains levées, et à une grande majorité, la Chambre donne raison à M. Tardieu.

Séance vendredi matin, suite du budget; vendredi après-midi, déclarations de M. Poincaré et suite des interpellations sur la politique générale du Gouvernement.

La séance est levée à 19 heures.

Quelles recherches devrez-vous faire ?...

LES CONVERSATIONS DE LONDRES AU SENAT

M. Poincaré donnera des explications le jeudi 21 décembre, après avoir parlé à la Chambre

Paris, 14 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin.

LES CONVERSATIONS DE LONDRES

M. Gaston de Villaine demande à interpeller le gouvernement sur les résultats des conversations de Londres.

M. Poincaré, président du Conseil, est au banc du gouvernement.

— Je voudrais savoir, dit le sénateur de la Manche, si M. le Président du Conseil accepte de discuter mon interpellation le plus tôt possible, car l'opinion publique commence à s'émouvoir.

— Je ne crois pas, répond M. Poincaré, que l'opinion publique ait lieu de s'émouvoir. Je devrai m'expliquer devant la Chambre, où des interpellations sont commencées avant de le faire devant le Sénat; mais j'accepte de répondre à M. Gaston de Villaine jeudi prochain.

Je fais simplement observer que mes explications devront forcément être assez discrètes, étant donné que les conversations, non seulement ne sont pas terminées, mais sont en cours. (Très bien).

La discussion de l'interpellation est fixée au jeudi 21 décembre.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES DANS LES TRAVAUX PUBLICS

Le Sénat adopte la proposition adoptée par la Chambre, tendant à imposer aux soumissionnaires des marchés de travaux publics passés au nom de l'Etat, des départements et des communes, l'obligation de servir des allocations familiales à leurs personnel.

La prochaine séance est fixée à mardi 19 décembre.

La séance est levée ensuite.

...Lisez bien le «Journal de Roubaix»

UN AGENT DE LA PROPAGANDE ALLEMANDE

Dans une brochure, traduite en allemand, un Français écrit que toutes les indemnités exigées sont « des abus de pouvoir, des brigandages, des violations de la justice et du droit.

Sous le titre: « Un abominable rapport contre la France », M. Guétant, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme, de Lyon, sert la propagande allemande.

On lit dans l'« Echo de Paris »:

Un Français vient de polémiquer sur la France. Son nom est Louis Guétant.

L'Union populaire allemande a fait traduire son opuscule en allemand, anglais, hollandais, danois, suédois, espagnol, portugais et italien, en le faisant précéder de ces mots: « Répandez-le partout ».

L'Union populaire allemande qui s'intitule aussi « Sauvez l'honneur », est une association qui poursuit l'annulation des traités conclus avec restitution à la Prusse des territoires volés par elle.

M. Guétant, poursuit l'« Echo de Paris », ne se dissimule nullement la portée de son geste de trahison.

Sous l'empire de la compassion qu'il éprouve envers les malheureuses victimes de l'impérialisme français, il écrit: « **Si les nations qui forment l'Entente, ont voulu autant et même plus, la guerre que les puissances centrales, toutes les indemnités qui ont été exigées par les premières, en marchandises, en argent, en territoires, sont des abus de pouvoir, des brigandages, des violations de la justice et du droit.**

« Ce qu'il y a d'étonnant et d'affligeant dans cette affaire, estime l'« Echo de Paris », ce n'est pas ce tissu de radotages dépourvu de tout talent et cédé à un pangermaniste pour qu'il le fasse traduire en diverses langues; ce qu'il y a de redoutable, ce n'est pas l'impression que peut produire ce factum, même sur le neutre le plus ignorant; non, ce qui est triste dans cette histoire, **c'est qu'un pareil rapport ait pu être lu à Strasbourg, le 5 avril 1921, devant le Congrès de la Ligue des Droits de l'homme.** »

...vous le saurez bientôt.

Lettre de Bruxelles

L'UNIVERSITÉ FLAMANDE ET LA CRISE MINISTERIELLE

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 14 décembre 1922.

Les gauches libérales ont tenu une réunion ce matin. La question de la crise ministérielle n'a pas été résolue. La discussion continuera demain.

C'est M. Hymans qui conduit, dans le parti libéral, l'attaque contre le ministère et pousse à la démission des ministres libéraux si la flamandisation de l'Université de Gand est votée. M. Franck, ministre des Colonies, serait le seul à s'opposer à la crise. M. Franck est flamingant et ses sympathies vont à la suppression de l'enseignement supérieur français en Flandre. Mais il faut reconnaître que son influence diminue de plus en plus dans le parti libéral. La question est de savoir si le ministre des Colonies contrebalancera M. Hymans auquel se joint énergiquement M. Mechelynck, vice-président de la Chambre, député de Gand et l'une des personnalités marquantes du Parlement. Ceux qui appréhendent la crise ministérielle reprochent aux ministres libéraux d'oublier que le Gouvernement Theunis a laissé chacun de ses membres libre de prendre n'importe quelle position sur le terrain de l'Université de Gand; par conséquent, aucune démission ne s'explique. Cela est vrai; mais il faut compter avec l'opinion du parti libéral, hostile de plus en plus aux manœuvres flamingantes et décidé à s'opposer, par tous les moyens, au progrès de ces dernières. De plus, les libéraux espèrent exercer ainsi une pression sur les députés wallons chancelants, par la perspective d'une crise ministérielle dont les conséquences pourraient être troublantes, aussi bien au point de vue national qu'international. Les esprits réfléchis qui mesurent le danger à sa juste valeur, jugent sévèrement toute tentative actuelle de crise ministérielle. Quelque soit le sort que fera la Chambre à l'Université de Gand, la solution ne sera pas définitive. Le Sénat devra encore la connaître, la juger. Il pourra la corriger, la transformer. En tout état de cause, ce ne serait qu'alors que des ministres mécontents pourraient se démettre. « Une démission, actuellement, serait un abandon de poste, à une heure dangereuse »: c'est l'avis formulé ce matin par l'importante Fédération des Cercles catholiques. S...

LES LOCATAIRES

LES EXPULSIONS DU 1er JANVIER

Le juge des référés de Lille accorde des délais

Le président du Tribunal civil de Lille, en son audience de référé de jeudi après-midi, a été saisi de plusieurs demandes de délai présentées par des locataires n'ayant pas obtenu la prorogation facultative de la loi *du 31 mars 1922 et ayant été condamnés par* les juges de paix à « déguerpir » de leur immeuble le 1er décembre 1922, date du terme qui précède le 1er janvier 1923.

Le président a pris date à laquelle expliraient la plupart des prorogations de plein droit, laquelle est fixée par la loi du 31 mars 1922, au terme qui précède le 1er janvier 1923.

Le président a pris toutes ces demandes de délai en considération et a accordé un sursis à expulsion jusqu'au 1er avril 1923.

Il est vraisemblable qu'il en sera de même des expulsions prononcées pour le 1er janvier 1923, quelles que soient les juridictions: juges de paix, Commissions arbitrales, etc., qui les ont ordonnées, à moins que la Cour d'appel, appliquant sa jurisprudence relative à la portée restrictive de l'article 1244 du Code civil, ne réforme les ordonnances qui viennent d'être rendues.

Les exploits des piqueurs se multiplient à Paris

Paris, 14 décembre. — La journée de mercredi a été marquée par une recrudescence de « piqûres ». Aux maniaques et sadiques, s'ajoutent des farceurs, enclins à ces plaisanteries d'un goût détestable.

Il s'avère, que les piqures faites par les maniaques ne sont pas toujours bénignes.

C'est le cas pour Mme Laniray, lingère, qui a dû être hospitalisée, à la suite d'une piqûre, dont elle a d'ailleurs excessivement souffert.

LES GRÈVES

AUX TRAMWAYS DE LILLE

Quarante nouvelles reprises

On a enregistré, jeudi matin, une nouvelle rentrée de quarante ouvriers, ce qui porte à une centaine le nombre des rentrées de mercredi et jeudi.

D'autre part, une délégation de grévistes s'est présentée dans la matinée chez M. Faure, directeur de la Compagnie, pour lui demander de rapporter les congédiements qui avaient été prononcés.

M. Faure leur a répondu qu'il voulait bien examiner quelques cas, mais qu'il maintiendrait le renvoi des cinq grévistes qu'il considérait comme les meneurs.

Les élections consulaires de Lille Roubaix et Tourcoing

Le recensement des votes

Jeudi, il a été procédé à la Préfecture du Nord, au recensement des votes pour les élections consulaires. Ce recensement a donné les résultats suivants:

TOURCOING

Juges titulaires: MM. Terrie, 716 voix; Masson, 710 voix, tous deux sont élus.

Juges suppléants: MM. Burms-Demay, 710; Lecat, 720; Caulier, 711, tous élus.

ROUBAIX

Président: M. Valentin, 962 voix, élu.

Juges titulaires pour 2 ans: MM. Dupont, 945; Mullier, 945, Goffin, 943; Delmasure, 943, tous élus. — **Pour 1 an:** MM. Houset, 944; Ferrier, 946; Ernoult, 944, tous élus.

Juges suppléants: MM. Fœlix, 1055; Horent, 1075; Desruelles, 1049; Kahn 1057, tous élus.

LILLE

Président: M. Lucien Crépy, 437 voix, ballottage.

Juges titulaires: MM. Pollet, 445; Crapez, 444; Danel, 446; Deroubaix, 444, ballottage.

Juges suppléants: MM. Beyaert, 432; Scalbert, 432; Frison, 434, ballottage.

LA QUESTION DE L'ÉLECTRICITÉ

Les mécomptes de la Centrale de Comines

Depuis plusieurs semaines déjà, on avait installé des machines productrices d'électricité à la grande Centrale de Comines, mais des avaries très graves se sont produites lorsqu'il a été nécessaire d'en opérer la mise au point. On ne prévoit même pas qu'elles puissent être réparées avant de longs mois et au plus tôt au printemps prochain.

Cet accident met dans une situation difficile un certain nombre d'usines abonnées à cette Centrale et plus spécialement les usines de la région de Roubaix-Tourcoing. La situation est apparue même sous un jour assez fâcheux pour provoquer une réunion à la Préfecture qui a mis en rapport les services intéressés et les clients de cette Centrale. Il a fallu prendre une décision, imposée par cet événement assez inattendu, et utiliser notamment la réunion de toutes les usines productrices d'énergie, notamment: Wasquehal, l'Electricité et Gaz du Nord, la Compagnie des Tramways de Lille et d'autres encore à qui on a demandé de fournir l'appoint nécessaire. Malgré cette mesure, les usines tributaires sont obligées de réduire leur production journalière dans une proportion assez forte et qui va même parfois jusqu'à un tiers.

Quant aux particuliers qui ne consomment que de la lumière, ils éprouvent également des difficultés, spécialement entre 17 et 19 heures.

LE DIMANCHE DU *JOURNAL DE ROUBAIX*

VOICI le sommaire de notre supplément hebdomadaire illustré qui paraîtra dimanche:

PAGE I

La Galanterie s'offrite, M. Zamacois.
A l'Académie Française (La séance publique pour la distribution des prix de vertu).
Une exposition artistique au Louvre (La visite de M. Millerand).
Notes grises: Le malthusianisme social. S. Lep.
Pensées et Impressions.

PAGE II

Le plus beau train du monde et un train français (L'intérieur d'un wagon. Un wagon-lit).
Les Contremaîtres alsaciens à Paris (Les contremaîtres reçus par le ministre du Travail).
Le Congrès Automobile de Londres (Les délégués des nations).
Au temps où la vie n'était pas chère.
Le Prix Nobel de la Paix (Portrait du docteur Nansen).

PAGE III

Football Association (Les équipes du Racing Club de Calais et de l'Amical Club des Arts. L'entrée des terrains de l'A. C. A. R. à Croix).
Les Six Jours de New-York (Goullet et Beloni, gagnants).
Conte du Dimanche: Les Orgies d'Anatole, Charpentier.
Echos.

PAGE IV

Mon Oncle et mon Curé, feuilleton.

PAGE V

Le Petit Fils de Rocambole, feuilleton.

PAGE VI

Recettes de Cuisine. Conseils pratiques.

LE NUMERO: HUIT PAGES, 10 CENTIMES

LE GRAND HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ DE LA REGION DU NORD paraît demain, samedi.

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne garantissant pas la valeur des spectacles (cinémas, concerts, théâtres) annoncés dans ses colonnes, laisse aux parents le devoir de se renseigner sur la qualité des spectacles qui sont offerts à leur famille. 91473

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI VENDREDI 15 DECEMBRE:

Aujourd'hui, saint Mesmin; **demain**, sainte Adelaïde.

349e jour de l'année.

Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'enfance: à 15 h. 30, au local de la Goutte de Lait.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Bibliothèque, 7, rue de l'Ermitage, de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 20 h.

POUR LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

Le total des souscriptions reçues jusqu'à ce jour pour l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de Roubaix tombés au champ d'honneur s'élève à la somme de 238.224 fr. 44.

Nous publions aujourd'hui le détail des sommes souscrites par la Fédération des Amicales laïques:

Fédération, 2.252 fr. 95; Amicale des Arts, 708 fr. 65; Amic. de la rue du Bois, 55 fr.; Amic. de la rue Brézin, 115 fr.; Amic. de la rue Chanzy, 58 fr.; Amic. de la rue Delezenne, 279 fr. 50; Amic. du boulevard d'Halluin, 100 fr.; Amic. de la rue d'Hem, 18 fr.; Amic. de la rue Montaigne, 69 fr. 30; Amic. de la rue d'Oran, 78 fr.; Amic. de la rue Pierre-de-Roubaix, 25 fr.; Amic. de la rue Saint-Vincent de Paul, 25 fr.; Amic. de la rue Turgot, 25 fr.; Amic. de l'Institut Turgot, 730 fr. 60; Amic. de la rue Turgot, 75 fr. 50; Amic. de la rue du Coq-Français, 132 fr. 05; Amic. de la rue de l'Industrie, 111 fr. 75; Amic. de la rue du Moulin, 81 fr. 90; Amic. de la rue de Naples, 50 fr.; Amic. de la rue de l'Ommelet, 104 fr. 85; Amic. de la rue d'Oran (filles), 87 fr. 75; Amic. de la rue Olivier-de-Serres, 63 fr.; Amic. de la rue du Pile, 236 fr.; Amic. de l'Institut Sévigné, 627 fr. 85; Amic. de la rue Saint-Vincent de Paul (filles), 176 fr. 25; Amic. de la rue de Sombise, 28 fr.; Amic. de la rue Ste-Elisabeth, 76 fr.; Amic. de la rue St-Antoine, 97 fr.; Ecole Pratique de filles place Notre-Dame et cours annexés, 370 fr. Soit un total de 6.873 fr. 90.

Les funérailles des morts glorieux

C'est aujourd'hui vendredi, à 14 h. 30, que seront célébrées en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles des victimes de la guerre ramenées en vue de leur inhumation définitive au cimetière de Roubaix:

Albert Videlaine, sergent 1er mixte zouaves et tirailleurs, méd. milit., croix de guerre, rue Pascal, 14, mort pour la France, à Royat, le 4 mai 1916.
Marius Guclin, caporal, 1er R.I., rue de la Perche, 50.
Edouard Delporte, sergent, 363e R.I., médaille militaire, croix de guerre, rue Monge, cour Vandenbrouck, membre des Anciens sous-officiers français.
Félix Denul, soldat, 110e d'art. lourde, rue du Tilleul 23, cour Ghestemme, 18.
J.-B. Pilliaert, soldat, 8e génie, 246, boulevard Gambetta, Tourcoing, membre de la « Mutuelle Nadaud », président de l'Amicale de la rue d'Oran, mort pour la France à Garnac (Charente), le 8 octobre 1918.
Rosina Demullier, victime civile, r. de Leuze, 65.
Emile Vanneste, victime civile, rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Eloi, 44, Croix.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire à 2 h. Les sociétés patriotiques et militaires sont invitées à envoyer des délégations.

— **La Société de secours mutuels des Anciens sous-officiers français** invite les sociétaires à assister au service d'exhumation du sergent Edouard Delporte, membre actif, mort au champ d'honneur.

— « **Mutuelle Nadaud** ». — La Commission administrative prie les sociétaires disponibles de bien vouloir assister aux funérailles de M. J.-B. Pilliaert, mort pour la France, qui auront lieu le vendredi 15 courant, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

AU « TIR NATIONAL »

Une requête au Ministre de la Guerre

Au cours de l'assemblée générale récente, du « Tir National » de Roubaix, une requête a été adressée à M. Maginot, ministre de la Guerre, sous forme d'un vœu voté à l'unanimité:

La société du « Tir National de Roubaix », réunie en assemblée générale le 3 décembre, adresse respectueusement au chef de l'armée, le vœu qui suit, adopté à l'unanimité:

« La société du « Tir National » croit devoir insister auprès de M. le Ministre de la Guerre, sur la nécessité reconnue par tous les chefs de corps, à l'arrivée des jeunes gens, pourvus du B.A.M. d'avantager les épreuves effectuées pour ce brevet, à l'arme nationale à 200 mètres.

Il est de la plus haute importance d'accorder aux tirs effectués au Lebel, à la distance précitée, un coefficient supérieur à celui accordé aux tirs de la carabine scolaire à 10 m. Nous demandons que les jeunes gens candidats au B.A.M. soient astreints à un entraînement national avec l'arme même qui leur servira à défendre leur Patrie.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération un vœu dont l'adoption est une question de vie ou de mort pour tous nos stands à longue portée, relevée au prix de mille difficultés, nous vous prions, M. le Ministre, d'agréer, etc....

LE PRIX DE LA VIANDE FRAICHE

Voici, pour la semaine du 16 au 22 décembre, le prix de la viande fraîche de boucherie:

Bœuf. — 1re catégorie: A. Filet, 1re qualité, 16.75; 2e qual., 15.50; 3e qual., 15; Aloyau sans os, 13.85, 11.50, 9.50. — 2e catégorie: B. Avec os, 7.50, 6.25, 5.60; sans os, 10, 8.20, 7.40. — 2e catégorie: C. Train des côtes, 7.50, 6.25, 5.60; C. sans os, 10, 8.80, 7.40; D. plat de côtes, etc., 7.20, 6, 5.30; Epaule, 7, 5.75, 5.10; E. sans os, 9.50, 7.70, 6.80. — 3e catégorie: 3.70, 2.40, 1.80.

Taureau. — 1re catégorie. A. Filet, 16, 15.50, 15; aloyau sans os, 12, 11.50, 9.50. — 1re catégorie: B. avec os, 6.80, 6.20, 5.80; sans os, 9, 8.25, 7.70. — 2e catégorie: C. train de côtes, 6.80, 6.20, 5.80; C. sans os, 9, 8.25, 7.70; D. plat de côtes, etc., 6.50, 5.80, 5.50; Epaule, 6.30, 5.60, 5.30; E. sans os, 8.40, 7.45, 7. — 3e catégorie: 3, 2.40, 1.80.

Veau. — 1re catégorie: 12.50, 9.80, 8. — 2e catégorie: 11, 9.30, 7. — 3e catégorie: 8.80, 6.50, 5.

Mouton. — 1re catégorie: 12, 10, 7.50. — 2e catégorie: 10, 7.50, 5.75. — 3e catégorie: 9, 6, 4.25.

Porc. — 1re catégorie: 13.50, 10.50. — 2e catégorie: 10.50, 7.50; 3e catégorie: poitrine, 10.25, 7.25; tête, jambettes, 5.75, 2.75.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. (Section du Favreuil). — La section du Favreuil des chefs de familles nombreuses de Roubaix a tenu, dimanche, à 16 h. 30, son assemblée générale annuelle, dans la salle des Œuvres de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Boudry, qui ouvre la séance, présente les excuses de MM. Watine, président de la Fédération; Achille Glorieux, président d'honneur, et Delerue, président de l'Union locale, retenus à Lille pour le Congrès de l'Habitation familiale.

Il remercie M. le Curé de la paroisse d'avoir bien voulu mettre la salle à sa disposition.

M. Lamère, vice-président du Comité central, donne ensuite connaissance des avantages accordés aux familles nombreuses, et M. Ketelers donne lecture du compte-rendu des travaux de l'année.

M. Ernest Vandecastel rend compte des travaux du dernier Congrès de Lille.

L'assemblée ratifie, à l'unanimité, la nomination de la nouvelle commission, qui sera composée de MM. Boudry, président; Godard et Vandecastel, vice-présidents; Ketelers, secrétaire-trésorier; Stolz et Laman, assesseurs.

M. Vandenbrugghe est ensuite nommé président honoraire, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la section dont il est fondateur, et M. Boudry lui offre une belle gerbe de fleurs.

Il exprime aussi ses plus vives condoléances à la famille du regretté vice-président, M. Victor Cousin, décédé au cours de l'année.

La réunion se termine par une soirée récréative et un tombola.

Le Comité adresse ses remerciements aux généreux donateurs, dont les libéralités ont permis d'organiser la tombola.

ASSEMBLÉE GENERALE ANNUELLE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Nous rappelons que la réunion statutaire annuelle des membres du Racing-Club de Roubaix aura lieu ce soir, vendredi, 15 décembre, à 20 h., au siège social, 10, rue Neuve, à Roubaix.

L'ordre du jour comprend les rapports des présidents des commissions sportives, le rapport financier, présenté par le trésorier, et le rapport moral présenté par le président.

Il sera procédé, en outre, au renouvellement du tiers des membres du Comité. Pour les six sièges vacants, les neuf candidatures suivantes ont été reçues: P. Belon, L. Boittiaux, R. Champier, E. Chatilliez fils, Antoine Contrain, Noé Hanson, Lucien Monnet, Raphaël Porisse et Emile Sartorius.

Les membres d'honneur, bienfaiteurs et protecteurs, comme tous les membres actifs: footballeurs, athlètes, joueurs et joueuses de tennis, hockeyeurs, basketistes, peuvent seuls prendre part aux votes, leur présence est considérée comme indispensable. Les membres honoraires, adhérents et juniors, dont la voix n'est que consultative, témoigneront aussi de leur attachement au Racing-Club de Roubaix en assistant à l'assemblée générale de ce soir.

Les membres du R. C. R. qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de convocation à l'assemblée générale, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ALLIANCE FAMILIALE ROUBAISIENNE — Le Comité s'est réuni mardi dernier, à son local, 8, rue du Grand-Chemin, pour examiner la situation de fin d'année, sous la présidence de M. Fernand Hecht. Le président est heureux de constater la marche ascendante de la société, qui a bientôt repris son effectif d'avant-guerre; il espère, avec le dévouement de tous les membres du Comité, bientôt le dépasser.

M. Marescaux, trésorier, soumet les comptes de fin d'année, qui sont reconnus exacts et bien tenus.

M. le président propose de procéder aux recettes en 1923, comme il a été fait en 1922. Les deuxièmes dimanches de janvier, février et mars, les cotisations seront reçues au siège social, 8, rue du Grand-Chemin, de 10 h. à midi, et les polices seront faites pour les sociétaires ayant réglé, le deuxième dimanche de mars au plus tard.

HALLE FLIPO. — Gruyère, 8 et 10 fr. Hollande, 7.50 et 10 fr. Biscuits, 6 et 8 fr. Pain d'épices, 3.50. Jambons, 10 à 16 fr. Margarine, 5 fr. Café, 9.50 et 9.80. Beurre, 13.50 et 15 fr. A partir de samedi, bon vin, 1.25; blanc, 1.60. Toutes les denrées sont recommandées et garanties. 301224

CONFERENCE PAR M. LE CHANOINE DELSAUX. — Aujourd'hui, vendredi, à 20 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, M. le chanoine Delsaux, l'éminent conférencier si estimé, donnera, aux hommes et aux jeunes gens, une conférence du plus haut intérêt, ayant pour sujet: « La mort de Néron et la destruction de Jérusalem ».

CREMERIE DES HALLES, rue Pierre-Motte, en face du Magasin « Au Soldeur ». — Beurre Normand, le kil. 11.75; Beurre fin, 13 fr.; extra supérieur, 15.50. Vrai Beurre d'Avesnes en paq. de 250 gr., 3.50. Beau Gruyère le kil. 10.50. Gouda très gras, 8 fr.; Hollande rouge, 6.25; gras, 9 fr., très vieux, 10.75. Conserves de 1er choix. 300944

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — C'est dimanche, 17 décembre, qu'aura lieu au siège social, 8, rue du Grand-Chemin, l'assemblée générale annuelle de cette importante société. La réunion commencera à 10 h. 30 et sera présidée par M. Edouard Duquenne, membre du Conseil Supérieur de la Mutualité, et vice-président de la Fédération Nationale.

Le scrutin pour les élections au Conseil d'administration s'ouvrira à 10 h., salle du premier étage. Les membres honoraires peuvent prendre part au vote. Les sociétaires sont invités à se munir de leur livret.

LA MAISON DE FOURRURES de Paris, « A LA REINE D'ANGLETERRE », 249, rue Saint-Honoré, informe sa nombreuse clientèle du Nord, qu'elle exposera ses dernières modèles à l'HOTEL ROYAL, à LILLE, du 15 au 22 Décembre. 99904

PHILATELISTES. — Le Comité du Groupement Nordiste d'Echanges invite tous les collectionneurs de Lille-Roubaix-Tourcoing à assister à sa réunion de fin d'année qui aura lieu le samedi 16 décembre, à 20 h., en son siège social, Café Belle-Vue, 10, rue Neuve. Il est rappelé aux amateurs qu'à partir du 1er janvier le droit d'entrée sera perçu. Cette séance sera terminée par une tombola gratuite de divers lots de timbres, entre les membres présents.

Café Belle Vue, Restaurant, 10 r. Neuve. 99752

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Mercredi, vers 19 heures, les agents de sûreté Mesdagh et Becquart ont procédé, rue de Flandre, à l'arrestation de M. François Streieder, ouvrier mécanicien, originaire de Hollande, et expulsé par arrêté ministériel du 9 août 1902.

M. Streieder était arrivé de Bruxelles mardi dernier. Il a été transféré à Lille jeudi matin.

Pommade Cadum guérit les Boutons

La Pommade Cadum desseche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Les souffrances provenant des maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède. Il arrête instantanément les demangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. La Pommade de Cadum est souveraine contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, peau écailleuse, éruptions, furoncles, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures, piqûres d'insectes, etc. Prix: 3 francs.

LE PORTEFEUILLE DISPARU. — M. Ferdinand Bovesne, cordonnier, demeurant rue d'Alger, 27, a porté une plainte pour vol de son portefeuille. Il a déclaré à M. le commissaire de police du 3e arrondissement que dans la soirée de mardi, près de boisson, il se trouvait rue de Launoy, mais il n'a pu fournir aucune indication concernant la disparition de son portefeuille qui contenait 2.900 francs environ.

Un ASTHMATIQUE guéri en 1 Mois contre toute espérance, indique Méthode gratis. Ecrire à C. DEFANCIER, 53, rue des Batignolles, PARIS.

CROIX

UNE CONFERENCE DE M. LE CHANOINE DELSAUX SUR TROIS HEROINES DE LA GUERRE. — Poursuivant la série de ses instructives conférences, M. le chanoine Delsaux a parlé mercredi soir, devant un auditoire attentif, dans la salle des œuvres du Cercle Saint-Martin, de trois héroïnes de la guerre: Louise de Bettignies, Miss Edith Cavel et Gabrielle Petit, qui ont bravé toutes les souffrances morales et physiques, jusqu'au sacrifice de leur vie, pour un idéal admirable: servir loyalement leur pays. Des projections choisies donnaient un relief particulier au récit émouvant du conférencier, qui a été chaleureusement applaudi.

DERNIÈRE HEURE

Après la déclaration de M. Poincaré à la Chambre

L'AJOURNEMENT DES INTERPELLATIONS SERA PROBABLEMENT DEMANDÉ

Paris, 14 décembre. — La Chambre, en fin de séance, a été appelée à fixer la date des interpellations de MM. Daudet, Cachin, Blondel, sur la Conférence de Londres.

M. Raymond Poincaré s'est borné à indiquer qu'il ferait demain au début de l'après-midi une courte déclaration et qu'il laisserait ensuite la Chambre libre de discuter telles interpellations qu'il lui plairait. L'assemblée a décidé alors de maintenir à son ordre du jour de demain les interpellations déjà inscrites sur la politique générale.

M. Tardieu se propose d'aborder nettement la question brûlante des réparations et de la politique à observer à l'égard de l'Allemagne.

MM. Le Nail, Bonnevay, About, Levavasseur, de Chappedelaine, Forgeot, et d'autres encore comptent intervenir, mais en présence de la résolution du président du Conseil de ne rien ajouter à sa déclaration, de ne se laisser entraîner à aucune controverse, bien des membres du Parlement se demandaient ce soir s'il ne serait pas préférable d'ajourner à nouveau la discussion des interpellations pour poursuivre le vote du budget. Il se peut donc qu'une motion en ce sens soit déposée demain, aussitôt après que le président du Conseil aurait fait à la Chambre la communication annoncée cet après-midi. Quoi qu'il en soit, il est douteux, en raison du grand nombre d'orateurs restant inscrits, que le débat puisse être terminé demain.

LA PAUVRE ALLEMAGNE AUGMENTE SES FONCTIONNAIRES DE 44 0/0

Berlin, 14 décembre. — Le traitement des fonctionnaires subira, en décembre, une augmentation de 44 0/0.

A LAUSANNE

UNE VIVE DISCUSSION ENTRE GRECS ET TURCS, AU SUJET DU PATRIARCAT de CONSTANTINOPLE.

Lausanne, 14 décembre. — A la séance de la sous-commission pour l'échange des populations, une discussion très vive s'est élevée entre Grecs et Turcs, au sujet du patriarcat grec dont les Turcs, comme on le sait, demandent l'éloignement de Constantinople. Les Grecs ont déclaré que, dans le cas où l'éloignement du patriarcat serait décidé, aucun Grec ne pourrait apposer sa signature à un traité contenant cette clause. Les Turcs maintiennent leur demande.

Le Congrès des Maires de France

LA SEANCE PLENIERE

Paris, 14 décembre. — Le Congrès des maires de France a tenu, cet après-midi, une séance plénière, sous la présidence de M. Desgroux, maire de Beauvais, ayant notamment comme assesseur, M. Ledue, maire de Tourcoing.

Un vœu, relatif au ravitaillement des communes envahies pendant la guerre

Au début de la séance, M. Brabant, conseiller général des Ardennes, maire de Herpy-l'Arlésienne, a donné lecture de son rapport sur les régions libérées. Il a fait adopter le vœu suivant:

1° Que le ravitaillement des populations envahies soit payé aux communes à l'aide d'une allocation spéciale de 0,30 centimes par jour et par habitant;

2° Que les communes, à l'aide des allocations, remboursent le ravitaillement aux attributaires d'allocations militaires et autres qui ont déjà subi des retenues;

3° Que ces charges du ravitaillement soient en définitif supportées par l'Allemagne qui avait le devoir de nourrir les populations envahies.

L'élection du bureau

Le Congrès passe à l'élection de son bureau pour l'année 1922-23. Président d'honneur, M. Peuch, président du Conseil municipal de Paris; Peyrottes, Ynng, Seugel, maires de Strasbourg, Metz et Colmar; président, M. Paul Bellamy, maire de Nantes; vice-présidents, MM. Herriot, maire de Lyon; Janvier, maire de Rennes; Terquem, maire de Dunkerque, Lévy-Alphandéry, maire de Chaumont; Paul Morel, maire de Vesoul.

Une motion à la mémoire de Pasteur

M. Pierre, maire de Dôle, a fait adopter une motion par laquelle l'Association des maires de France salue, à l'ouverture de son treizième Congrès, la mémoire de Louis Pasteur, et déclare s'associer à l'hommage que la France entière, que le monde entier rendront le 27 décembre prochain à cet illustre savant, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Le Congrès a ensuite adopté un certain nombre de rapports, sur diverses questions d'administration municipale.

L'exposition des arts décoratifs et industriels de 1925 à Paris

Un déjeuner d'organisation à la Chambre de Commerce

Paris, 14 décembre. — La Chambre de Commerce de Paris a offert, aujourd'hui, en son hôtel, sous la présidence de M. Roger, un déjeuner à l'occasion de l'organisation de l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, qui se tiendra à Paris en 1925.

Assistaient à ce déjeuner, MM. Dior, Bérard, Sarraut, Le Trocquer, Vidal, le haut personnel du commissariat général de l'exposition, M. Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille.

Des discours ont été prononcés par MM. Roger, Fernand David, commissaire général de l'exposition; Dior, ministre du Commerce, et Bérard, ministre de l'Instruction publique.

MORT DE Mgr DUC DOYEN DES EVEQUES DU MONDE

Rome, 14 décembre. — On annonce d'Aoste, la mort de Mgr Duc, ancien évêque d'Aoste, doyen des évêques du monde entier.

Un bijou d'une valeur de 150.000 francs subtilisé au prince Magaloff par un habile escroc.

Paris, 14 décembre. — Le prince Magaloff désirant vendre un saphir de 45 carats, entouré de 12 diamants de 25 carats, monté en broche, avait chargé un bijoutier de la rue du Faubourg-St-Honoré, de vendre le bijou.

Un individu, nommé Watson, manifesta le désir de l'acquérir.

Le bijoutier remit la broche à Watson: puis, avec le prince Malagoff, l'accompagna en taxi jusqu'à l'hotel où dans le hall, Watson quitta un instant ses compagnons pour ne plus reparaître.

Le joyau escroqué au prince russe est estimé environ 150.000 francs.

Dernières Nouvelles Régionales

L'assemblée générale de la Ligue française de l'éducation physique à Lille

Les membres de la section départementale de la Ligue Française de l'Education Physique, se sont réunis le jeudi 7 décembre, en assemblée générale, dans une des salles de l'Ecole Primaire Supérieure Jean-Macé, à Lille.

M. le docteur Debeyre, professeur à la Faculté de Médecine, présidait la séance, à laquelle assistaient M. le Directeur départemental de l'Enseignement Primaire, M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix, les inspecteurs primaires de Lille et de Roubaix; l'inspectrice départementale des Ecoles maternelles; M. Félix Bovaval, directeur de l'Education physique à Lille; M. Jourdain, président de la Ligue du Nord d'Athlétisme; les directeurs et directrices d'écoles de Lille; des instituteurs et institutrices et de nombreux professeurs d'éducation physique.

M. Moithy, adjoint au maire de Lille, et M. le docteur Diffre, de Roubaix, s'étaient fait excuser.

La Section départementale de la Ligue Française d'Education Physique a décidé de laisser aux Fédérations et sociétés existantes, la formation athlétique et sportive des adultes. Elle s'occupera surtout de l'éducation physique scolaire, et limitera son action aux enfants âgés de moins de 15 ans.

Des conférences d'anatomie et de physiologie appliquées à l'éducation physique, suivies de démonstrations pratiques, seront organisées dans tout le Nord. Un appel sera adressé aux Municipalités, aux délégués cantonaux, aux présidents d'Amicales, au personnel enseignant, pour leur demander d'aider la Ligue dans l'œuvre entreprise.

Rappelons, en terminant, que la cotisation annuelle des membres de la Ligue n'est que de 5 francs.

Adresser les adhésions et les demandes de renseignements à M. Félix Bovaval, secrétaire général de la Ligue Française d'Education Physique, à Ascq (Nord).

ECOLE D'INSTRUCTION DES OFFICIERS DE COMPLEMENT DE LILLE. — Dimanche prochain 17 décembre, à 9 h. 30, au Cercle Militaire, conférence par le commandant de Thannberg, du 509e régiment de chars d'assaut: chars de combat, caractéristiques, leur rôle et leur emploi en liaison avec l'infanterie.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 14 décembre.

CLOTURE. — Cotons Américains. — Déc